

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALEXANDRA LOUIS, DÉPUTÉE DE MARSEILLE

L'ÉTAT S'ENGAGE MASSIVEMENT POUR MARSEILLE

Dans son discours du 2 septembre, le Président de la République Emmanuel Macron faisait part de son ambition et de ses exigences pour Marseille. Marseille est la deuxième ville de France, un enjeu méditerranéen et européen, et la France ne réussira pas si Marseille ne réussit pas.

Marseille est grande comme deux fois et demie Paris, son aire métropolitaine s'étend à deux fois celle du Grand Londres. A situation exceptionnelle, il faut donc employer des moyens exceptionnels.

Cette ambition s'inscrit en outre assez largement dans l'urgence d'agir pour une ville dont certaines compétences ont trop longtemps été délaissées par les autorités locales.

C'est pourquoi le projet de loi de finance pour 2022 consacre dès maintenant l'engagement fort de l'Etat pour faire enfin Marseille en Grand avec notamment :

- Un premier financement exceptionnel de 254 millions d'euros qui contribuera au plan de rénovation de 174 écoles prioritaires au travers d'une SPLA-IN pilotée par l'Etat ;
- Une augmentation en parallèle des moyens de la police nationale pour améliorer la sécurité des Marseillais avec plus d'agents sur le terrain, dotés de plus de moyens ;
- Une augmentation des crédits de la Justice qui permettra l'arrivée de magistrats supplémentaires ;
- Une augmentation significative des crédits de la politique de la ville avec d'ores et déjà la labellisation de trois cités éducatives Marseille Centre Ville, Marseille Malpassé Corot et Marseille Nord Littoral, et qui se renforcera par la présence d'éducateurs spécialisés supplémentaires et par un travail approfondi de concertation avec les associations de proximité pour envisager de nouvelles solutions de terrain ;
- Une augmentation plus particulièrement du budget du renouvellement urbain, chiffré à 600 millions, qui permettra d'entamer l'objectif de réhabilitation annoncé par le président de 10,000 logements dans les 15 prochaines années.

Au-delà des chiffres, c'est donc l'engagement d'une coopération nouvelle, plus serrée mais aussi plus exigeante, qui se matérialise quelques semaines seulement après le discours fondateur du président Emmanuel Macron au travers du projet de loi de finance que l'Assemblée nationale débat actuellement.

Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact presse
Gérard Blanc - 06 03 88 32 22
gerard.blanc.al@clb-an.fr



contact@alexandra-louis.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)



